



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

#### Informations générales :

<b>Nom et Numéro du site :</b>	75119-020-01		
<b>Adresse du site :</b>	18, rue Goubet	<b>Arrdt :</b>	19 <sup>ème</sup>
<b>Opérateur :</b>	Free		
<b>Bailleur :</b>	Privé		
<b>Destination de l'immeuble</b>	Bureaux	<b>Nb d'étages</b>	R +10 (30 m)
<b>Complément d'information :</b>	Ajout du 700 MHz avec changement d'antennes		

<b>Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)</b>	<b>04/03/2016</b>
<b>Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement</b>	<b>10/03/2016</b>
<b>Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)</b>	<b>04/05/2016</b>

#### Analyse du projet

<b>Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)</b>	Ajout 700 MHz
<b>Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire</b>	non
<b>Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?</b>	

#### Objet de la demande

##### Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G. Souhaitant modifier la configuration actuelle de ses antennes afin de développer son réseau 4G, Free Mobile projette de remplacer les antennes actuelles par des antennes de dernière génération émettant sur la bande de fréquence 700 MHz.

##### Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 3G et 4G (fréquences 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes orientées vers les mêmes azimuts 0°, 130° et 240° couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz).

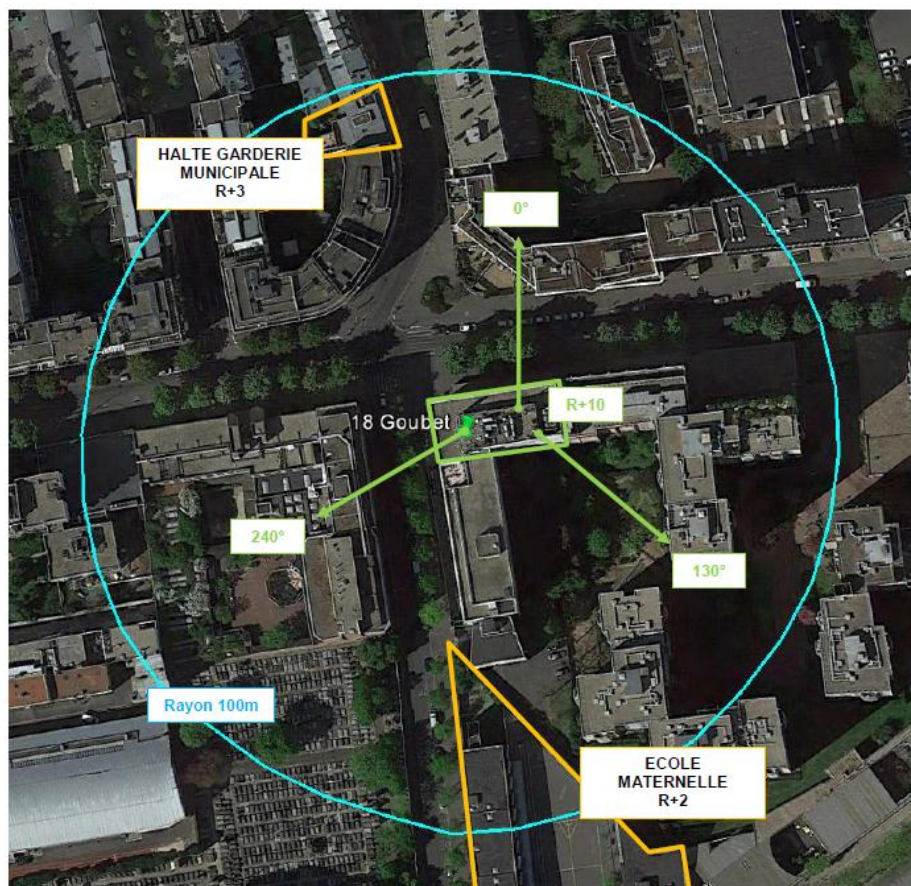
##### Incidence visuelle :

Remplacement à l'identique sans incidence visuelle par rapport aux installations existantes.  
 Emplacement des baies et des coffrets : Baies fixées contre l'édicule au pied des mâts sur la toiture.  
 Hauteur des antennes : 35,10 m.

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

<b>Date de l'avis :</b>	<b>Avis favorable</b> <input type="checkbox"/>	<b>Avis défavorable</b> <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Légende	
Couleur Vert	Azimuths, limite de propriété et R+ de notre site
Couleur Orange	Limite de propriété et R+ des établissements particuliers
Couleur Violette	R+ des bâtiments dans l'azimut jusqu'à 25m
Couleur Bleu	Cercle de 100 m autour du site

	Nom	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Distance (par rapport à l'émetteur)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775
1	ECOLE MATERNELLE	53, rue Darius Milhaud	NON	60 M	1,9% soit 0,8 V/m
2	HALTE GARDERIE MUNICIPALE	3, rue du Hainaut	NON	70 M	2,9% soit 1,2 V/m



**VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS**

REPLACEMENT À L'IDENTIQUE SANS IMPACT VISUEL

**AVANT**



**APRES**



VUE DES AZIMUTS

AZ 0°



AZ 130°



AZ 240°

